

SERVICES MUNICIPAUX

Site web: → www.saint-isidore.net
Courriel: → info@saint-isidore.net
Administration Municipalité: → **882-5670**
Télécopieur: → **882-5902**
Services d'urgence: → **9-1-1**
Incendie, ambulance et police
Cellulaire: → ***4141**
Aréna: → **882-5130**

HEURES D'OUVERTURE

BUREAU MUNICIPAL

Lundi au vendredi: 08h30 à 12h00
13h00 à 16h30

BIBLIOTHÈQUE

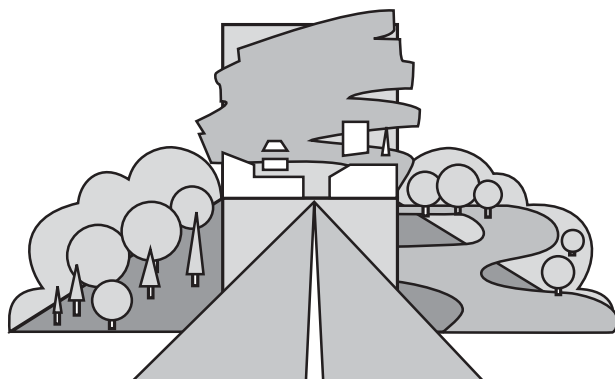
Mardi 13h00 à 14h30
 Vendredi : 19h00 à 20h00
 Samedi : 10h00 à 11h30
 Dimanche : 10h30 à 11h30

SOMMAIRE

Message du mairepage 2
 Nouvelles municipalespage 2
 École primaire Barabé & Drouinpage 4
 Service en sécurité incendiepage 6
 MRC de La Nouvelle-Beaucepage 7
 Mise aux normes des installations septiques page 8
 Maison des Jeunespage 8
 Transport RCNBpage 8
 Chevalier de Colombpage 9
 Cercle de fermièrespage 9
 Bureau de la SAAQpage 9
 Patinage artistiquepage 10
 Fabrique de St-Isidorepage 11
 Tel-Écoutepage 11
 Gardien(ne) averti(e)page 11
 Annonces classéespage 11

DATE DE TOMBÉE: 19 janvier 2010

ST-ISIDORE
UN CHOIX BIEN PENSÉ



SAINT-ISIDORE

À VENDRE
TERRAINS
INDUSTRIELS

418 209-5670

MESSAGE DU MAIRE

Bonne et heureuse année.

Que l'année 2010 vous apporte santé, bonheur, succès et prospérité.

Merci à tous les bénévoles qui ont aidé et contribué à rendre heureux les gens qui sont dans le besoin pendant la période des Fêtes. Votre contribution dans notre milieu de vie est des plus importante et très appréciée.

Après la séance du 11 janvier, les membres du conseil municipal se feront un plaisir de rencontrer la population et d'échanger les vœux de bonne année à la salle du conseil. Tous sont les bienvenus.

Au plaisir de vous rencontrer.

Réal Turgeon

Maire de Saint-Isidore

NOUVELLES MUNICIPALES

SÉANCE DU MOIS DE DÉCEMBRE 2009

Les décisions suivantes découlent de la séance ordinaire du 7 décembre 2009

Le conseil appuie les démarches du comité représentant les citoyens de la Beauce et des environs, se disant victimes d'un préjudice financier sérieux relativement aux exigences de mise aux normes des installations septiques des résidences isolées, dans leurs revendications auprès des instances gouvernementales.

Le conseil autorise le renouvellement de l'adhésion du directeur de sécurité en incendie, monsieur Éric Paradis, à l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec et le versement de la cotisation annuelle 2010 au montant de 208,82\$, incluant les taxes.

Le conseil entérine la publicité rendant hommage à madame Huguette Labonté qui s'est méritée le titre de bâtisseur lors du Gala Expostars 2009 ainsi que celle du cahier des Fêtes, dans l'hebdomadaire Beauce-Média, au coût total de 354,43\$, incluant les taxes.

Le conseil autorise le maire, monsieur Réal Turgeon, à participer à un déjeuner-santé/conférence dans le cadre du salon Défi-Santé mariverain 2010, qui se tiendra à la Cache à Maxime de Scott, au coût de 35,00 \$, taxes non applicables.

Le conseil consent à verser la somme de 100,00 \$ pour l'année 2010, comme appui et contribution aux projets de la Maison de la Famille Nouvelle-Beauce.

Le conseil avise madame Line Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, de l'appui à la résolution de la MRC de La Nouvelle-Beauce, laquelle fait mention du désaccord avec le projet de règlement sur les nouvelles redevances exigibles pour l'élimination de matières résiduelles tel que présenté dans la version administrative de la politique de gestion des matières résiduelles.

Le conseil a pris acte du dépôt des indicateurs de gestion pour l'année 2008 et ce, conformément à la Loi.

Le conseil nomme les élus suivants pour représenter la municipalité aux comités ci-dessous :

Monsieur Réal Turgeon

- MRC de La Nouvelle-Beauce

Monsieur Roger Dion

- Développement résidentiel
- Politique familiale et aînés
- Sécurité incendie

Monsieur Daniel Blais

- Centre de la Petite enfance
- Conseil d'établissement
- Exposition agricole du Bassin de la Chaudière
- Gîte de St-Isidore
- Office municipal d'habitation
- Vérification administrative

Madame Guylaine Blais

- Bibliothèque
- Ressources humaines
- Vérification administrative

Monsieur Éric Blanchette

- Centre municipal
- Développement industriel
- Loisirs
- Salle Amicale
- Vérification administrative

Madame Hélène Jacques

- Résidence locale
- Sécurité civile
- Voirie

Madame Hélène Pelchat

- Embellissement et écologie
- Urbanisme (mandat de 2 ans)

Le conseil adopte le règlement no 204-2009 permettant la circulation des véhicules tout-terrain dans le rang de la Grande-Ligne, sur une distance de 2 km. Ce règlement entrera en vigueur le 7 mars 2010, soit 90 jours après son adoption.

Le conseil accorde au Club Quad Bellechasse le droit de passage aux véhicules tout-terrain sur le rang Saint-Pierre sur une distance de 0,8 km ainsi qu'une traverse sur la rue Sainte- Geneviève.

Le conseil autorise l'achat de dossards, panneaux de signalisation et poteaux, au coût estimé à 1 630,45 \$, incluant les taxes.

Le conseil autorise les achats et/ou réparations suivantes (ponceau, matériel, pompe, pelle, glissières) concernant le remplacement du ponceau situé dans le rang de la Grande-Ligne au coût estimé de 70 000,00 \$, auprès de fournisseurs locaux et spécialisés ainsi que les services professionnels de Génivar pour l'obtention du certificat d'autorisation auprès du MDDEP au coût estimé de 8 500,00 \$, incluant les taxes.

Le conseil convient de fixer la séance statutaire pour l'adoption du budget et du programme triennal d'immobilisations au 21 janvier 2010.

Le conseil accepte l'offre de services de la firme Blanchette, Vachon et Associés pour la vérification des livres et la préparation du rapport financier au coût de 10 158,75 \$ pour l'année 2009 et 10 666,68 \$ \$ pour l'année 2010, incluant les taxes.

Le conseil autorise l'acquisition d'un déchiqueteur et télécopieur auprès de la compagnie Staples Avantage, au coût estimé à 905,94 \$, incluant une cartouche de poudre, l'huile pour déchiqueteur et les taxes.

Le conseil autorise le nettoyage des chaises grises dans la salle du piano, par Évangéliste Lecours, rembourreur, au coût estimé à 169,31 \$, incluant les taxes.

Les décisions suivantes découlent de la séance extraordinaire du 7 décembre 2009

Le conseil augmente à 25,00 \$ par réunion, l'allocation versée à chacun des membres du comité consultatif d'urbanisme présents et ce, à compter du 1er janvier 2010.

MODE DE PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES - RAPPEL

En 2010, nous pouvons vous offrir la possibilité de payer vos taxes par la gestion des **retraits directs**. Cette méthode est possible en complétant un formulaire fourni par la Caisse, sur lequel les coordonnées de votre compte sont inscrites, ainsi que le montant et la fréquence des versements que vous voulez effectuer pour le paiement de vos taxes municipales. Par la suite, les retraits se feront directement à votre compte de caisse à la date que vous avez choisie.

Les demandes devront être reçues au plus tard le 15 janvier 2010, soit à la Caisse populaire ou à la municipalité.

INTERNET HAUTE VITESSE - RAPPEL

Vous désirez Internet Haute Vitesse et il ne vous est pas accessible. Veuillez donner vos noms, adresse et numéro de téléphone à la municipalité au 418-882-5670, poste 329 afin de nous aider à trouver une solution à ce manque de service.

CENTRE DE RÉNOVATION MERCIER & FRÈRES INC.

530, route Bégin
Saint-Anselme

Tél.: 418 885-9300

Télec.: 418 885-9333

Sans frais: 1 866 637-2437

yves_mercier@globetrotter.net



«DIAGNOSTIC RÉSIDENTIEL MIEUX-CONSOMMER» - RAPPEL

Comme vous le savez, la municipalité de Saint-Isidore suit le courant collectif et présente le projet «Volley-ball de plage». À la fin février, Hydro-Québec enclenchera la campagne «Diagnostic résidentiel Mieux-consommer» permettant d'économiser de l'énergie tout en participant au développement de votre municipalité.

La municipalité et Hydro-Québec encouragent donc la population à participer en grand nombre à ce projet qui vous permettra d'économiser l'énergie tout en permettant la réalisation du projet communautaire «volley-ball de plage».

DÉPOSER, JETER, LANCER DE LA NEIGE SUR UN CHEMIN PUBLIC - RAPPEL

L'article 498 du Code de la sécurité routière (C.s.r.) se lit comme suit : «Nul ne peut jeter, déposer, lancer, ni laisser se détacher du véhicule qu'il conduit, ni permettre que soit jeté, déposé ou lancé de la neige, de la glace ou une matière quelconque sur un chemin public».

Toute personne qui contrevient à l'article 498 est passible d'une amende.

Brochu, Dubois, Lajeunesse Notaires

*Bonne et
Heureuse
Année 2010
à tous!*



17, ROUTE KENNEDY
SAINT-HENRI

702, BOUL. BÉGIN
SAINT-ANSELME

418 882-3456 418 885-4400



STATIONNEMENT DANS LES RUES DE LA MUNICIPALITÉ - RAPPEL

Nous vous rappelons que, conformément à l'article 6 du règlement no 80-98 relatif au stationnement, il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public entre 23 heures et 6 heures du 15 novembre au 31 mars inclusivement et ce, sur tout le territoire de la municipalité de Saint-Isidore.

Nous vous remercions de votre collaboration.

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

par la soussignée, Louise Trachy, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité

QUE:

Conformément à l'article 148 du Code municipal, lors de la séance ordinaire du 7 décembre 2009, le conseil municipal a adopté le calendrier ci-après de ses séances ordinaires pour l'année 2010.

- 11 janvier (voir article 3 du règlement 130-2003)
- 1er février
- 1er mars
- 6 avril (voir article 4 du règlement 130-2003)
- 3 mai
- 7 juin
- 5 juillet
- 2 août
- 7 septembre (voir article 4 du règlement 130-2003)
- 4 octobre
- 1er novembre
- 6 décembre

Les séances débiteront à 20 h 00, sauf si la tenue d'une consultation publique est nécessaire, ces dernières se tiendront à 20 h 15. (voir article 3 du règlement no 130-2003).

DONNÉ À Saint-Isidore, ce onzième (11e) jour du mois de décembre deux mille neuf (2009).

Louise Trachy, g.m.a.
Directrice générale
et secrétaire-trésorière

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

par la soussignée, Louise Trachy, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité

QUE

Lors de la séance ordinaire du 7 décembre 2009, le conseil municipal a adopté le règlement suivant :

Règlement no 203-2009 concernant un programme aux fins d'accorder une aide sous forme de crédit de taxes

Une copie de ce règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, situé au 128, route Coulombe, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

Ce règlement entrera en vigueur le jour de la publication du présent avis public.

DONNÉ À Saint-Isidore, ce onzième (11e) jour de décembre deux mille neuf (2009).

Louise Trachy, g.m.a.
Directrice générale
et secrétaire-trésorière

ÉCOLE PRIMAIRE BARABÉ & DROUIN

Félicitations à tous les élèves de l'école primaire Barabé & Drouin qui se sont mérités un poster de HawkOne du centenaire de l'aviation pour souligner leur respect d'autrui, leur assiduité et leur bon comportement en classe depuis le début de l'année scolaire.

- Classe de Mme Lise (maternelle) : Lori Chaput
- Classe de Mme Denise (maternelle) : Naoméi Vachon
- Classe de Mme Danielle-Anne (1ère année) : Samuel Mercier
- Classe de Mme Carole (1ère et 2e année) : Loryane Gagné
- Classe de Mme Brigitte (2e année) : Tracey St-Hilaire
- Classe de Mme Lyne (3e année) : Sarah-Ève Hallée
- Classe de Mme Josée (4e année) : Christopher Fournier
- Classe de Mme Marie-Josée (4e et 5e année) : Mégane Plante
- Classe de Mme Cathy (6e année) : Mathieu Turgeon

Réal Turgeon,
Coordonnateur de HawkOne



Les Entreprises Claudi Inc.

Jean-Claude Gourde
propriétaire

CONSTRUCTION - RÉNOVATION
Résidentielle, Commerciale et Agricole
licence R.B.Q. no 1464-0452-63

*Puisse l'An 2010 vous apporter
une année exceptionnelle,
parfumée de tendresse et d'amour.
Nous tenons à vous remercier
pour votre confiance et votre appui.
Meilleurs vœux!*

259, du Vieux-Moulin, St-Isidore (Québec) G0S 2S0

TÉL.: 418 882-5228
Fax: 418 882-1967



Desjardins
Caisse populaire
du Nord de la Beauce

> PLACE AU SPECTACLE!

CONCOURS REER 2010

Règlements disponibles à la Caisse.

> Du 1^{er} décembre 2009 au 1^{er} mars 2010,

- apportez un relevé de placement d'une institution financière autre que Desjardins

OU

- présentez votre avis de cotisation 2008 à votre conseiller à la Caisse.

**Vous courez ainsi la chance de gagner
une paire de billets pour assister à un spectacle
chez Ovascène, le tout d'une valeur de 100 \$.**

Tirage le 1^{er} mars, 16 h, au siège social de la Caisse.

Siège social

106, route du Vieux-Moulin
Saint-Isidore (Québec) G0S 2S0
Téléphone : 418 882-5678
Télécopieur : 418 882-5637

Centre de services de Scott

1060, route Kennedy
Scott (Québec) G0S 3G0
Téléphone : 418 387-5804
Sans frais : 1 866 982-5678
Télécopieur : 418 387-6547

SERVICE EN SÉCURITÉ INCENDIE

Ramonnage des cheminées

Tout conduit de fumée communiquant avec un appareil à combustible solide doit être ramonné au moins une fois par année, ou plus si besoin, afin d'éviter les accumulations dangereuses de crésote susceptible de provoquer un feu de cheminée.

Tout conduit de fumée communiquant avec un appareil à combustible solide est considéré ne pas avoir été ramonné et constitue une infraction lorsqu'un deuxième incendie de cheminée est constaté par le service de sécurité en incendie au cours d'une période consécutive de douze mois.

Propane

Une bouteille contenant du propane sous forme liquide ou gazeuse ne doit pas être stockée ni utilisée à l'intérieur d'un bâtiment.

Dispositions applicables aux bâtiments existants et aux nouvelles constructions

Les dispositions suivantes s'appliquent pour tout commerce, centre d'hébergement gouvernemental ou privé de dix chambres ou plus, toute habitation en commun de dix chambres et plus, toute habitation multifamiliale de plus de trois étages, aréna, maison d'enseignement et industrie.

- Si un accès au toit est prévu pour les pompiers, les clés des portes assurant l'accès au toit doivent être conservées à un endroit dont l'emplacement est déterminé en collaboration avec le service en sécurité incendie ;
- L'accès aux raccords-pompiers pour les systèmes de gicleurs ou les réseaux de canalisation d'incendie doit toujours être dégagé pour les pompiers et leur équipement;
- Il est interdit d'utiliser les chambres d'équipement électrique à des fins de stockage ;
- Les chambres d'équipement électrique doivent rester fermées à clé pour empêcher quiconque n'est pas autorisé d'y avoir accès ;
- Les extincteurs portatifs doivent toujours être accessibles et visibles ;
- Les extincteurs pouvant être délogés accidentellement doivent être installés sur des supports spéciaux ;
- Les extincteurs dont le poids brut ne dépasse pas 40 lb doivent être installés de façon que le sommet ne soit pas à plus de 5 pi. du sol et ceux ayant un poids supérieur à 40 lb doivent être installés de façon à ce que le sommet ne soit pas à plus de 3,5 pi. du sol ;
- Les extincteurs pouvant être endommagés doivent être protégés adéquatement ;
- La maintenance des extincteurs doit se faire à intervalle d'au plus un an, au moment d'un essai hydrostatique, ou toutes les fois qu'une inspection en indique la nécessité.

Éric Paradis, directeur
Service en sécurité incendie



Jean-Louis Gosselin inc.

Membre
C.M.E.Q.

MAÎTRE ÉLECTRICIEN

Service de nacelle 50'



**Agricole • Commercial
Industriel • Résidentiel**

**Vente et installation de
ventilateurs et thermostats
électroniques Agritron**

*Il nous fait
vraiment plaisir
en ce temps des Fêtes*

*d'avoir l'opportunité
de vous dire Merci*

et de vous souhaiter une

Heureuse Nouvelle Année!



203, rte Larose, St-Isidore (Québec)

Tél.: **418 882-5129**

MRC DE LA NOUVELLE-BEAUCE

Mot du préfet

En cette période de l'année, je tiens à vous souhaiter en mon nom personnel ainsi qu'au nom du conseil de la MRC de La Nouvelle-Beauce et de nos employés nos meilleurs voeux pour la période des Fêtes. L'année 2010 apportera certainement encore beaucoup de nouveaux défis que nous saurons relever dans l'intérêt de la Nouvelle-Beauce.

Durant la période des Fêtes, le bureau de la MRC sera fermé du 24 décembre jusqu'au 4 janvier inclusivement. Notre point de service de la SAAQ sera toutefois ouvert les 29 et 30 décembre prochains pour vous accueillir. Notre lieu d'enfouissement technique situé à Frampton sera fermé les 25 et 31 décembre, mais les autres jours de la semaine il sera accessible. De plus, si vous avez à vous rendre à l'Éco-Centre situé à Sainte-Marie, on vous invite à rejoindre le 418 389-0594 ou 418 389-4310 avant de vous déplacer à cet endroit pour valider l'horaire d'ouverture durant la période des Fêtes.

Calendrier des séances du conseil 2010

Pour ceux qui souhaitent être présents aux séances de conseil de la MRC de La Nouvelle-Beauce, voici notre calendrier des séances pour l'année 2010 :

19 janvier	18 mai	19 octobre
16 février	15 juin	16 novembre
16 mars	17 août	24 novembre
		(adoption du budget)
20 avril	21 septembre	21 décembre

Les séances débutent à 18 heures et elles se tiennent au 700, rue Notre-Dame Nord à Sainte-Marie (siège social de la MRC). Toutefois, la séance ordinaire du 18 mai 2010 aura lieu à la salle communautaire de Saint-Elzéar au 707, rue Principale à Saint-Elzéar.

Survol de la séance ordinaire du 15 décembre 2009

Nouveau représentant au Comité consultatif agricole de la MRC

Le conseil a nommé monsieur Marco Parent, résidant de Saint-Isidore, pour siéger au Comité consultatif agricole. Lors de cette nomination, la MRC a pris en considération la liste de noms fournie par la Fédération de l'UPA de Lévis-Bellechasse pour combler ce poste.

Plusieurs projets bénéficient du support financier du Pacte rural

Disposant d'une enveloppe de 2 millions sur 7 ans (2007-2014) dédiés au programme du Pacte rural, la MRC de La Nouvelle-Beauce va soutenir financièrement divers projets structurants pour les communautés et qui répondent aux orientations et aux objectifs du Pacte rural. Parmi ces projets, on retrouve entre autres :

- Construction d'une salle multifonctionnelle et bibliothèque municipale/scolaire à Saint-Isidore ;
- Aménagement d'équipements sportifs à Saint-Isidore.

La récupération des arbres de Noël est de retour

À la suite d'une demande de soumission sur invitation, la MRC a attribué le contrat de récupération d'arbres de Noël à l'entreprise Enviro-Cycle de Saint-Isidore. Instaurée dans le but de réduire le volume des déchets voués à l'enfouissement depuis quelques années, cette activité permet de transformer en copeaux nos sapins pour en faire un nouvel usage (fabrication de compost).

Alcool au volant – commentaires relativement à un projet de loi

Le conseil demande au gouvernement du Québec de reconsidérer un projet de loi visant à baisser la limite 0,08 % à 0,05 % d'alcoolémie au volant. On s'interroge sur les impacts réels qu'aura cette mesure face au nombre d'accidents routiers impliquant des conducteurs en état d'ébriété. On est d'avis que les actions policières et judiciaires doivent dans un premier temps tenter d'atteindre les récidivistes de l'alcool au volant et que les campagnes de sensibilisation auprès du grand public doivent être accentuées afin de prévenir la conduite en état d'ébriété.

Demande de bonification de programmes de rénovation domiciliaire

Une demande de revoir certains critères d'admissibilité aux programmes de rénovation domiciliaire de la Société d'habitation du Québec (SHQ) a été formulée envers le gouvernement du Québec. Le conseil invite à revoir à la hausse les critères relatifs aux revenus des ménages et à la valeur de la propriété. À titre de gestionnaire de programmes de la SHQ, la MRC constate que les critères présentement en vigueur sont très restrictifs et que la désuétude de ceux-ci fait en sorte que des citoyens dans le besoin ne peuvent se qualifier à des programmes (RénoVillage, PRU et LAAA).

Source : Maryse Breton, directrice au soutien administratif

RE/MAX FORTIN, DELAGE INC.



Gilles Parent

Agent immobilier affilié

*Pour la vente ou l'achat
de votre maison.*

Appelez:

Rés.: 418 895-6644

Cell.: 418 563-5477

gilles.parent5@globetrotter.net
www.gilles-parent.com

RÉCUPÉRATION DE VOS ARBRES DE NOËL

La récupération de vos arbres de Noël . . .

. . . un beau cadeau à faire à notre environnement!

Vous avez jusqu'au dimanche 17 janvier 2010 pour déposer votre arbre de Noël au niveau du dépôt prévu à cette fin par votre municipalité.

Quelques conseils pratiques :

- ✓ Enlever toutes les décorations et particulièrement les glaçons;
- ✓ Placer votre sapin à l'endroit identifié par votre municipalité et le placer de façon à éviter qu'il ne soit enseveli sous la neige;

Voici le point de dépôt pour la municipalité de Saint-Isidore:

À côté de l'aréna
rue de l'Exposition
Saint-Isidore

Le dépôt sera accessible à compter du 5 janvier 2010.

Nous vous invitons à participer en grand nombre à ce projet de récupération, une invitation de votre municipalité et MRC.

Nous vous remercions pour votre collaboration et nous vous souhaitons de Joyeuses Fêtes et Bonne Récupération. Pour information 387-3444, poste 136.

MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES

Nous vous rappelons que la mise aux normes des installations septiques sur le territoire de la municipalité de Saint-Isidore a été fixée au 31 décembre 2011. Certains travaux peuvent être admissibles à un programme d'aide financière, soit :

- Le crédit d'impôt pour la rénovation et l'amélioration résidentielles (les informations sont dispensées par Revenu Québec).
- Le programme «Réno Village» de la Société d'habitation du Québec (la MRC de La Nouvelle-Beauce est gestionnaire pour ce programme). Pour informations supplémentaires, veuillez contacter M. Guillaume Poulin au no 418-387-3444, poste 115.
- Subvention municipale.

Pour toutes informations supplémentaires concernant l'émission d'un permis, vous devez contacter monsieur Éric Guay, inspecteur en bâtiment, au numéro 387-3444, poste 104.



MAISON DES JEUNES

Si tu as entre 11 et 17 ans, viens faire ton tour à la Maison des Jeunes de Saint-Isidore.

HORAIRE

Vendredi:	19h00 à 23h00
Samedi :	13h00 à 17h00 19h00 à 23h00
Dimanche :	13h00 à 17h00

Tél. : 418 882-5852

Animatrices : Anabel Couture et Cindy Guillemette

Le Conseil d'administration : Annie Guay, Caroline Guay, Lucie Roy, Amélie Couture, Christine Cauchon, Ugo Delisle.

TRANSPORT RCNB - RAPPEL

Transport RCNB travaille présentement sur un projet de transport pour les gens en traitement d'hémodialyse.

Considérant les coûts de transport très onéreux que paient les gens en traitement d'hémodialyse, nous voulons offrir la possibilité à ces derniers d'avoir accès à un service de transport fiable, sécuritaire et à moindre coût.

Le projet se fera en 3 phases. **Pour la première phase (Hôtel-Dieu de Lévis), nous devons connaître les coordonnées des gens, les journées et les heures de traitement ainsi que le transport utilisé et les coûts. Ensuite, à partir de ces données, nous pourrions mettre en place le service de transport.**

Pour profiter de ce service ou obtenir de plus amples informations, veuillez communiquer au (418) 397-6666 ou sans frais au (877) 397-6668.

Tommy Boulet,
Agent de recherche
et développement



MARCHE
Leader en alimentation animale

Tél.: 418 882-5656

CHEVALIERS DE COLOMB DE SAINT-ISIDORE



LA GUIGNOLÉE

Merci à toutes les personnes qui se sont portées disponibles pour la cueillette des denrées à être distribuées aux familles dans le besoin. Nous tenons à féliciter tout spécialement Lien-Partage de Saint-Isidore pour le travail effectué lors de la cueillette et la distribution des paniers de provisions. Beaucoup de jeunes ont aussi participé à la guignolée, bravo vous tous(tes).

Nos remerciements également à tous les donateurs pour votre générosité.

VISITE AU PAVILLON PARENT

Le 17 décembre avait lieu la visite des Chevaliers de Colomb au Pavillon Parent et les résidants ont apprécié cette journée du temps des Fêtes avec la présence de Mme Solange Marcoux Grégoire comme musicienne et chanteuse. Merci pour cette merveilleuse prestation ainsi que tous les gens qui se sont déplacés par un froid hivernal.

FÊTES DES CHEVALIERS EN JANVIER

Frère Réal Nadeau	09 janvier
Frère Jean-Guy Blanchette	12 janvier
Frère René Fecteau	16 janvier
Frère Robert Royer	19 janvier
Frère Nazaire Morin	31 janvier

“ Bon anniversaire à vous tous ”

Vœux de la Nouvelle Année

Le conseil des Chevaliers de Colomb de Saint-Isidore souhaite à toute la population une année 2010 remplie de chaleur, de partage et de calme. Voilà trois mots qui peuvent réaliser vos rêves.

TEMPS DE RÉFLEXION

Après le temps des fêtes, toutes sortes de vœux sont dit pour la nouvelle année et celui que l'on entend le plus souvent c'est de se mettre en forme et perdre du poids. Je vous le souhaite mais sachez que c'est après un bon repas qu'il vaut mieux méditer sur les vertus curatives du jeûne...!

André Tracy, grand chevalier.

CERCLE DE FERMIERES SAINT-ISIDORE

À la population de Saint-Isidore et aux membres du Cercle de Fermières, Bonne et heureuse Année, Santé et Prospérité. Merci beaucoup aux membres de leur participation au souper-partage.

Le comptoir OLO a rapporté près de 430 \$. Merci à tous.

La prochaine réunion aura lieu le 13 janvier. Artisanat : Débardeur au crochet (pièce du concours).

Pour informations : Denise Amyot (418-895-6500)

BUREAU DE LA SAAQ A SAINTE-MARIE

Avez-vous noté le nouvel horaire de la SAAQ?

Jours	Heures d'ouverture
Lundi	11 h à 17 h 30
Mardi	11 h à 17 h 30
Mercredi	11 h à 17 h 30
Jeudi	11 h à 20 h
Vendredi	11 h à 17 h 30

Source : Mario Caron, directeur général de la MRC de La Nouvelle-Beauce

Bonne et Heureuse année 2010!

*L'Heureux
Lessard
et Bolduc*



NOTAIRES &
CONSEILLERS JURIDIQUES

105, rue De Brébeuf, St-Lambert-de-Lauzon
Téléphone: 418 889-9755
Télécopieur: 418 889-0852

Spécialiste en droit AGRICOLE:

- Planification et transfert d'entreprise AGRICOLE
- Incorporation ou formation de société AGRICOLE
- Financement AGRICOLE, SFA, SCA
- Convention d'actionnaires ou d'associés
- Zonage AGRICOLE

Également

**Bureaux à St-Bernard, St-Gilles
St-Lambert, St-Patrice, St-Sylvestre**

PATINAGE ARTISTIQUE

Voici les écussons remis dans les dernières semaines

Étape 1 & 2

Léa Châtigny
Emma Marquis
Édina Mercier
Mégane Roberge
Daphné Routhier
Justine Roy
Naoméi Vachon
Frédérique Vaillancourt

Étape 5

Lydia Bêty
Carol-Ann Châtigny
Camille Godbout
Evelyn Holden-Rousseau (étape 4-5)
Noémie Paré (étape 3-4-5)

Étape 2 & 3

Daphné Aubin
Sara Grégoire
Ariane Lehoux (étape 1-2-3)
Maude Pelchat

Étape 5-6

Audélie Fortin
- Déplacement avant
- Déplacement arrière
- Arrêt, virage
- pirouette, saut

Étape 4

Ariane Bêty (étape 2-3-4)
Camille Deblois
Emmy Laliberté

Étape 6

Élizabeth Pouliot
- Déplacement avant
- Déplacement arrière
- Arrêt, virage
- Pirouette, saut

Résultats des tests de club/danse

Style libre junior bronze : Yann Hébert

Tango Canasta :

Sarah-Maude Lefebvre,
Elisabeth Pouliot



Swing :

Tango Fiesta :

Willow :

Valse hollandaise :

Megann Plante

Mélina Fournier, Cassandra Robichaud

Anne-Marie Labonté

Audélie Fortin, Annabelle Fournier,
Kellyane Lagrange, Magalie Laliberté,
Sarah-Maude Lefebvre,
Josée Marquis, Elisabeth Pouliot

Habilités junior bronze : Anne-Marie Labonté

Félicitations à tous pour les beaux efforts !

Résultats des compétitions

Invitation Côte du Sud du 13 au 15 novembre 2009 à St-Jean-Port-Joli

Médaille de bronze : Anne-Marie Labonté

Participantes : Claudia Hébert, Jessy Plante,
Stéphanie Malaison, Kim Turcotte

Invitation Jacqueline Jacques du 28 et 29 novembre 2009 à Disraéli

Médaille d'argent : Judith Boivin

Participantes : Cindy Gingras, Magalie Laliberté

Bravo les filles !

Les Défis de L'Est du Canada du 2 au 6 décembre 2009 à Mississauga en Ontario

Anne-Marie Giroux et son partenaire Eric Radford ont très bien performé (Sénior couple).

Ils se sont classés pour les championnats Canadiens qui auront lieu à London en Ontario du 14 au 17 janvier 2010.

Bravo et bonne chance !

Le CPA St-Isidore vous souhaite une joyeuse année 2010 !



De gauche à droite : Judith Boivin, médaille d'argent (compétition invitation Jacqueline Jacques), Anne-Marie Labonté, médaille de bronze (compétition Invitation Côte du sud), Kim Turcotte, médaille de bronze (compétition Invitation Lévis)

Versastyle
Coiffure enr.



*Que vous souhaiter de mieux
que dans votre vie la santé,
dans vos affaires la
prospérité,
et beaucoup d'amour tout au
long de cette nouvelle année.*

*Bonne Année 2010
remplie de joie et
de bonheur.*

Vivianne Nadeau
propriétaire

2146, rte Kennedy, St-Isidore

Tél.: 418 882-2112

FABRIQUE DE SAINT-ISIDORE - RAPPEL

AVIS IMPORTANT :

Si vous avez un malade à la maison et que vous aimeriez avoir la visite d'un prêtre, veuillez communiquer au numéro 418-882-5624.

Lors d'un décès ou une urgence : Si vous téléphonez au presbytère au numéro 418-882-5624 et qu'il n'y a pas personne, veuillez communiquer au presbytère de Scott au numéro 418-387-5935 et laissez le message. Un appel vous sera retourné dans les plus bref délais.



TEL-ÉCOUTE DU LITTORAL

Tel-Écoute du Littoral tient à vous souhaiter une belle et bonne année 2010 remplie de bien-être et de santé !

Nous en profitons pour vous rappeler que les écoutants de Tel-Écoute sont là pour vous offrir une oreille attentive, 365 jours par année !

Lundi au vendredi de 18h à 3h du matin

Samedi et dimanche de midi à 3h du matin

ANONYME,
CONFIDENTIEL
et GRATUIT
418-387-3393



GARDIEN(NE) AVERTI(E)

Je tiens à féliciter ces étudiants de 6ème qui ont réussi le cours de gardien(ne) averti(e) donné le 5 décembre 2009 à Saint-Isidore. C'est une richesse que vous possédez de pouvoir sauver des vies.

Marika Turgeon	418-882-0397
Myriam Labonté	418-882-5343
James Gourde	418-895-6813
Jessica Servant	418-882-0858
Marilou Richard-Hurd	418-895-6913
Alacie Hamel	418-895-6310
Maude Blanchette	418-882-2197
Emilie Boutin	418-882-5532
Camille Couture	418-895-6099
Samantha Ducas	418-895-6881
Amélie Laterreur	418-882-5488
Mathieu Turgeon	418-882-2744
Anthony Roy	418-882-2953
Jennifer Tremblay	418-882-3457
Josianne Moïse	418-700-0787
Simon Ferland	418-882-6153
Mélissa Asselin	418-882-2191
William Châtigny	418-882-1982

Nous sommes fiers de vous.

Suzie Couture

Responsable Croix-Rouge Saint-Isidore

ANNONCES CLASSÉES

Offre de services

Toiletage pour chien, chat. Pension court et long terme.
Boutique alimentaire chien, chat.

Pour informations : Nancy Hallé,
www.LesPensionsNoblesse.com ,
418-889-0353,
près de la Grande-Ligne,
Saint-Isidore/St-Lambert.

Que la prochaine année vous réserve les plus agréables surprises qui soient.
Merci de votre encouragement.

GARAGE



ALLEN enr.

Bernard et Jean Allen
204, Grande Ligne
Saint-Isidore (Québec) G0S 2S0

Remorquage 24 h par
Marc Gosselin

Tél.: 418 882-6141

Tél.: 418 882-5707

Peinture
Débosselage
Restauration
Redressement de châssis
Pose de pare-brise

CENTRE D'USINAGE ALLEN INC.

CONCEPTION • RÉALISATION
AUTOMATISATION
USINAGE GÉNÉRAL



En ce début d'année,
nous tenons à vous
remercier de votre fidélité.
Souhaits chaleureux de santé,
bonheur et prospérité!

105, du Soudeur, Parc Industriel, Saint-Isidore, Qc G0S 2S0

Tél.: 418 882-6333 • Fax: 418 882-3733



**Martin Darisse,
Diane Boucher
& Daniel Dubé**

Pharmaciens-propriétaires

107, rue des Pinsons, Saint-Isidore, QC G0S 2S0
Tél.: 418 882-5858 • Fax: 418 882-1957

Ouverture

Lundi au vendredi: 9 h à 21 h
Samedi: 9 h à 12 h

Orthopédie: Location de béquilles,
marchettes, chaises roulantes, etc.

*Nous désirons témoigner notre reconnaissance
à toute notre clientèle
et vous souhaiter
nos meilleurs vœux
à l'occasion de la Nouvelle Année.*

Livraison gratuite:
le lundi, mercredi et vendredi



LOCATION DE CONTENEUR
et RÉCUPÉRATION DE MÉTAUX

Dalji



**SERVICE
7 JOURS!**

• **Location de conteneur à débris
de construction et toiture**

• **Récupération de métaux**

Jimmy Doyon

102, rue du Menuisier, St-Isidore, QC G0S 2S0
418 955-6049 • 418 254-1472

Fabrication Dalji

• **Fabrication de remorques
et conteneurs**



418 882-0533

**Jimmy, Luc et
David Doyon**

Le Gel des prix!

Obtenez 20 minutes de
BRONZAGE GRATUIT

à l'achat de votre crème
accélératrice de bronzage.

Valide jusqu'au 30 janvier 2010.

Centre
de
Beauté



171, rue Sainte Geneviève
Saint-Isidore, Québec G0S 2S0
Tél.: 418.882.2519
Nancy Fournier, propriétaire

